

Noces d'or

Autor(en): **Montavon, Alvin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **88 (1961)**

Heft 1

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-232184>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tiaind le diaïle vôs fait di bîn d'enne sens, èvôs fait aïaint de mâ de l'âtre. El aivaît bîn raidjuëni le boirdgie (lai baïchate le voyaît â moins dînche) mains le soi des naces lai fanne dévétî môtraît bîn nonante ans son hanne lai voyaît â moins dînche).

Craïtes-me, è y é aidé ai piëdre d'ai-vô le diaïle, et djemaïs ren ai y diain-gnie.

« Sociétés de garçons » dans le Jura

Il nous plaît de relater ici un nouveau travail de notre vénéré ami patoisant Jules Surdez, le vaillant octogénaire devenu Dr *Honoris causa* de l'Université de Berne pour ses travaux sur le patois et les traditions.

Il vient d'écrire un article remarquable dans le « Bulletin suisse des traditions populaires » dont la partie romande est actuellement rédigée par Mme Rose-Claire Schülé, la distinguée épouse du directeur du « Glossaire romand », à Crans sur Sierre.

M. J. Surdez décrit d'une manière très naturelle et concise, avec de pittoresques détails, ce que furent les « Sociétés de garçons » au Jura bernois, jusqu'au milieu du siècle passé. Cet article mériterait d'être publié en entier dans le Conteur. Nous ne pouvons en donner qu'un extrait :

« Tous les garçons de bonne vie et mœurs, âgés d'au moins 16 ans, pouvaient en faire partie jusqu'à leur mariage ou, s'ils ne prenaient point femme, jusqu'à leur mort.

Le plus âgé d'une compagnie en était le chef, (le capitaine) ; celui qui venait ensuite en était l'ambourg, (l'adjoint) ; les deux plus jeunes remplissaient l'office de valets. Comme « écrivain », on choisissait celui qui savait tenir une plume, et comme « parleur » celui qui avait la parole facile. Le capitaine donnait les ordres nécessaires à ses subalternes, il

avait retrouvé ses vingt ans. Elle l'épousa très volontiers à la St-Martin. Mais lorsque le diable vous oblige d'une façon, il vous désoblige également de l'autre. Il avait bien rajeuni le berger (la fille le voyait du moins ainsi) mais le soir des noces, la femme dévêtue paraissait bien avoir nonante ans (son époux la voyait du moins ainsi).

Croyez-moi, il y a toujours à perdre avec le diable, et jamais rien à y gagner.

¹ Aux Esserts Rousselots, lieu dit de la commune d'Ocourt, couvert de genévriers. On en coupe encore chaque année pour édifier le foyer du dimanche des Brandons. ² litt. : me ne trouvât.

~~~~~  
infligeait des amendes ou des punitions à ceux dont la conduite laissait à désirer... Et ainsi au cours de cinq pages. »

Notre Conseil romand fut honoré de compter, pendant les premières années, M. Surdez parmi ses membres et nous lui souhaitons santé et vigueur encore longtemps.

### Noces d'or

*Nous avons appris avec plaisir que M. et Mme Alvin Montavon, fondé de pouvoirs retraité de la Banque Cantonale de Berne, viennent de fêter le cinquantième anniversaire de leur mariage, à Berlincourt. M. Montavon est âgé de 72 ans et son épouse de 73.*

*Le jubilaire est fort connu dans la région ; il est un défenseur ardent du patois, qu'il possède parfaitement et fonctionne comme dynamique secrétaire de l'importante Amicale des patoisants vâdais. Il a écrit des vaudevilles, des saynètes dans la langue du terroir. Le « Conteur romand » adresse à l'heureux couple ses compliments et ses vœux d'heureuse continuation.*